



TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

*Investissez dans l'avenir...
Pour vos futurs collaborateurs*

FORMATIONS Initiales et continues

- ✓ DEUST Métiers de la Forme
- ✓ 4 LICENCES (Education, Santé, Activités Physiques adaptées, Management, Entraînement)
- ✓ 2 LICENCES professionnelles
- ✓ 4 MASTERS

*Des professionnels
formés pour*



Si la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » modifie sensiblement le financement de l'apprentissage, elle maintient la possibilité de verser « le solde de la taxe d'apprentissage de 13% » aux établissements de formation pour soutenir le développement des formations technologiques et professionnelles.

A quoi va servir votre contribution ?

- ✓ **Conduire** des projets pédagogiques innovants,
- ✓ **Investir** dans des équipements toujours plus performants,
- ✓ Permettre à des professionnels d'intervenir dans nos structures,
- ✓ **Développer** nos formations pour mieux répondre à vos besoins,
- ✓ Faire de vous un contributeur essentiel du devenir de nos étudiants.

Grâce à votre soutien nous avons pu :

- ✓ **Financer** les équipements nécessaires au développement de nos formations scientifiques (Anatomie, Physiologie, Biomécanique et Neurosciences) et technologiques (Plongée sous-marine, course d'orientation, VTT, alpinisme, escrime, rugby, sports collectifs, natation, sports de raquettes, athlétisme, golf, escalade...),
- ✓ **Acquérir** du matériel audio-visuel de haute technologie permettant un enseignement à distance de qualité,
- ✓ **Renouveler** intégralement l'équipement informatique de nos salles d'enseignement numérique.

F2SMH ! Visitez notre site :

<https://f2smh.univ-tlse3.fr/taxe-d-apprentissage>

TAXE
BRUTE =
0.68 % de
la masse
salariale



13 %

Part versée directement par l'entreprise à l'établissement de son choix

87 %

Part versée à « France Compétences » pour répartition dans les établissements spécialisés de l'apprentissage.

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021 : Comment verser ?

Désormais, **versez directement** à l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, sans passer par un organisme collecteur.

Les différentes étapes :

Rendez-vous sur l'application dédiée : <http://www.univ-tlse3.fr/taxe-d-apprentissage>

Créez votre compte, ciblez la F2SMH comme composante, sélectionnez une formation spécifique (facultatif voir liste ci-dessous) et laissez-vous guider jusqu'au paiement en ligne (par virement ou en CB avec émission instantanée du reçu libératoire).

OU

1. Complétez le formulaire de versement PDF (ci-joint)

- **Ciblez la F2SMH** avec le code **UAI - 0311621U**.
- **Choisissez une formation spécifique** (facultatif) :
 - DEUST METIERS DE LA FORME
 - LICENCES ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES ET SANTE
 - LICENCE EDUCATION ET MOTRICITE
 - LICENCE ENTRAINEMENT SPORTIF
 - LICENCE MANAGEMENT DU SPORT
 - LICENCE PRO METIERS DE LA FORME, PARCOURS CONSEIL ET SUIVI PERSONNALISE EN ACTIVITES PHYSIQUES DE DEVELOPPEMENT ET D'ENTRETIEN
 - LICENCE PRO SANTE, VIEILLISSEMENT ET ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES
 - MASTER ACTIVITES PHYSIQUES ADAPTEES ET SANTE
 - MASTER ENTRAINEMENT ET OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE SPORTIVE
 - MASTER MANAGEMENT DU SPORT, INGENIERIE DE DEVELOPPEMENT PAR LE SPORT ET LES LOISIRS (IDSL)
 - MASTER MANAGEMENT DU SPORT PARCOURS INGENIERIE, SECURITE, SURETE ET DEFENSE (ISSD)



2. Transmettez votre formulaire de versement

Par mail à la F2SMH : florence.michel@univ-tlse3.fr

3. Procédez au versement avant le 31 mai 2021



Effectuez votre paiement : Transmettre le formulaire de versement ne suffit pas !

Par virement sur le compte de l'Université, en indiquant la référence **TA2021_CLT2224_SIRET** (votre N° Siret) pour recevoir le reçu libératoire.

4. Recevez le reçu libératoire

Envoyé automatiquement par mail dès l'identification du virement.

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

CONTACT F2SMH :

Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain
Service Financier - Bat F2SMH - 118 route de Narbonne - 31062 Toulouse Cedex 09
Tel : 05 61 55 60 58 – Mail : florence.michel@univ-tlse3.fr



Description de l'entreprise

Référence Versement*

TA2021_CLT2224_

SIRET*

Référence Versement : TA2021_CLT2224_SIRET

Entreprise*

Adresse*

Correspondant de l'Entreprise responsable du versement

Nom*/Prénom*/Mail*

--	--	--

Fonction/Service/Tel

--	--	--

Description du versement

Date du versement*

Montant Versé*

	€
--	---

Mode de paiement*

virement : *Joindre une copie de l'ordre de virement*

Envoyé le

En cas de paiement par virement : Titulaire du compte : Université Paul Sabatier Agent Comptable

IBAN : FR76 1007 1310 0000 0010 0132 788

BIC : TRPUFRP1

Merci de nous renvoyer par mail une copie de ce bordereau

*** Rubriques à remplir obligatoirement pour envoi par mail du document libérateur.**

Les données collectées permettront de gérer le versement de la taxe d'apprentissage conformément au [décret n° 2019-1491 du 27 décembre 2019](#)
Ces données seront conservées un an si l'intention n'est pas concrétisée, ou cinq ans après le dernier versement.



CONTACT F2SMH :
Faculté des Sciences du Sport et du Mouvement Humain
Service Financier - Bat F2SMH - 118 route de Narbonne - 31062 Toulouse Cedex 09
Tel : 05 61 55 60 58 – Mail : florence.michel@univ-tlse3.fr

